

Assemblée Générale du vendredi 12 octobre 2018
RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2017

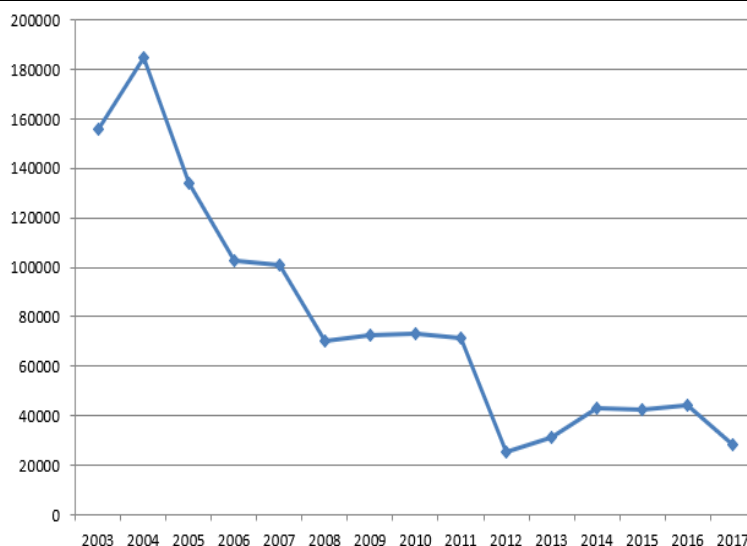
Les comptes ont été établis par notre expert-comptable Monsieur Pascal DELMON.

Suite à la décision prise à l'AG du 17 juin 2013. Comme pour les comptes de 2013 à 2016, il n'y a pas eu de vérification effectuée par un Commissaire aux comptes.

Les comptes sont à la disposition des participants à l'assemblée et on se limite ici à quelques points essentiels :

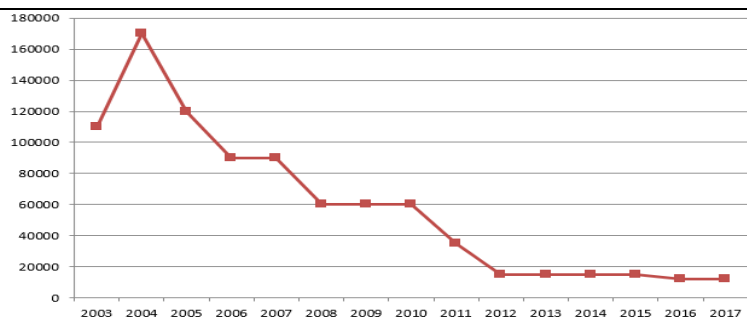
Produits d'ASCO-TP

- Les produits (cotisations, dotation FNTF, pilotage Pack Ressources LGV) se sont élevés à 28 483 € contre 44 344 € en 2016, 42 336 € en 2015, 43 122 € en 2014, 31 408 € en 2013, 25 539 € en 2012 et 71 715 € en 2011.
- Il convient de noter que le pilotage du Pack Ressources LGV a occasionné en 2017 une rentrée supplémentaire de 7 275 € (compris dans les 28 483 €) contre une rentrée supplémentaire de 20 000 € en 2016, 13 800 € en 2015 et 13 000 € en 2014.
- Les produits concernant le Pack Ressources LGV ne figurent pas ici.



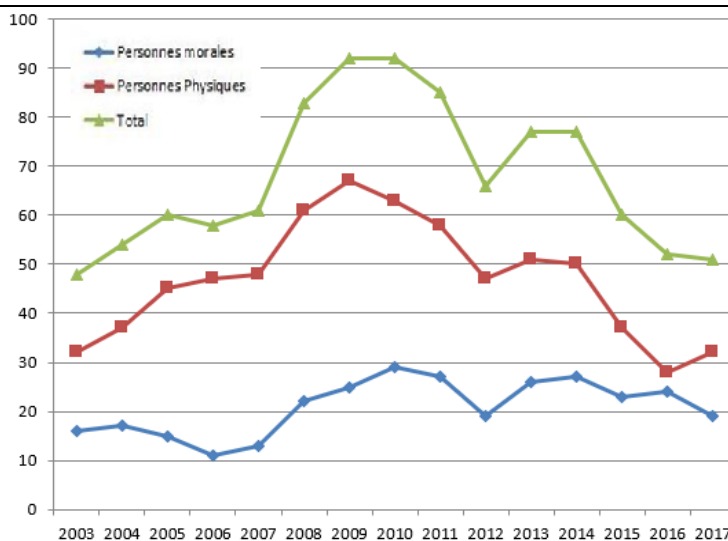
Contribution de la FNTF

- La contribution de la FNTF est de 12 000 € en 2016 comme en 2017 contre 15 000 € de 2012 à 2015.



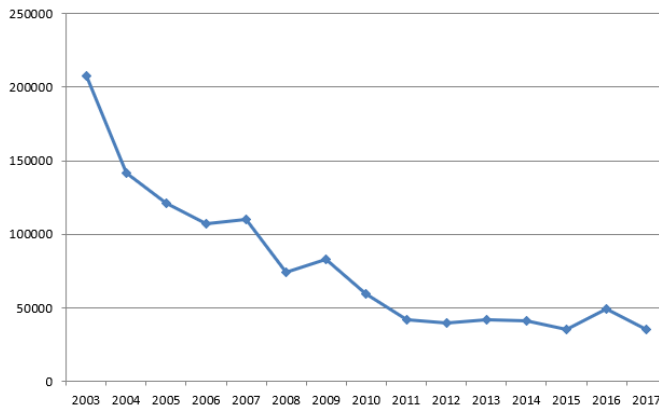
Adhésions à ASCO-TP

- Pour une somme de 9 257.54 €, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de 51 (19 personnes morales et 32 personnes Physiques) contre 12 344,92€ en 2016 avec 52 adhérents (24 personnes morales et 28 personnes physiques), 13 536,19 € en 2015 avec 60 adhérents (23 personnes morales et 37 personnes physiques), 15 122,46 € en 2014, 14 408,65 € en 2013 et 12 060,11 € en 2012.



Charges d'exploitation d'ASCO-TP

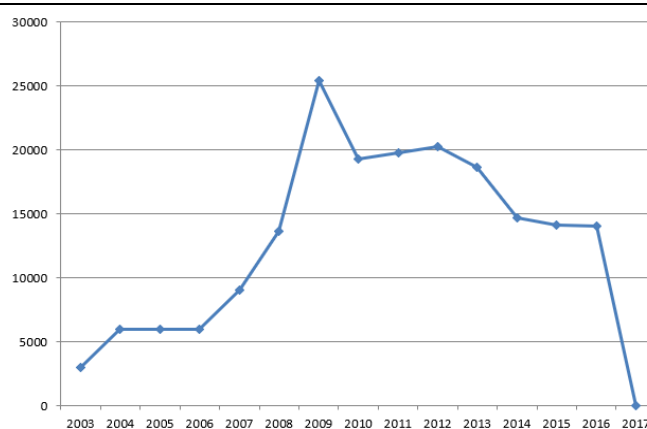
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 35 172 € contre 48 881 € en 2016, 35 233 € en 2015, 41 162 € en 2014, 41 725 € en 2013, 39 422 € en 2012 et 42 225 € en 2011. Ces valeurs ne tiennent pas compte du projet « Pack Ressources LGV » dont ASCO-TP est le porteur.



Les principaux postes de dépense sont les suivants :

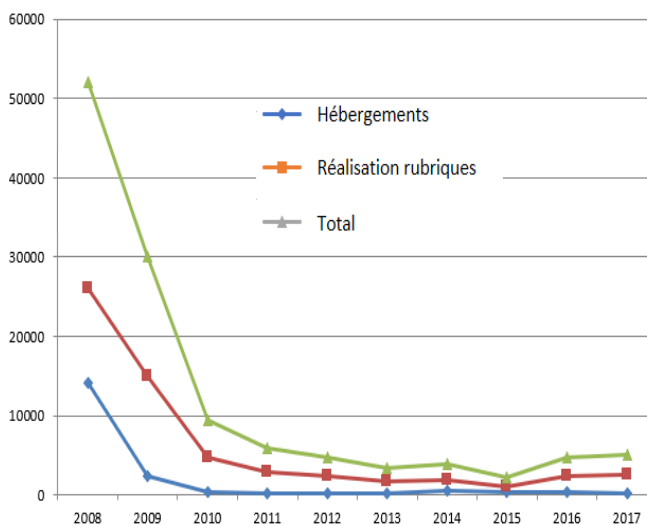
Location et charges immobilières

- La location et les charges immobilières se sont élevées 0 € contre 14 003 € en 2016, 14 137 € en 2015, 14 700 € en 2014, 18 617 € en 2013, 20 244 € en 2012 et 19 748 € en 2011.
- La première diminution de la location et des charges immobilière est due à la permutation des bureaux avec l'AFGC en juillet 2013.
- Fin 2016 la FNTP a accueilli AscoTP dans ses locaux ce qui explique la valeur 0 en 2017



Coûts Internet

- Le coût d'internet s'est élevé à 2 524 € (Hébergement 215 €, rubriques 209 €, Planète-TP junior 2 100 €) contre 2 378 € en 2016 (hébergement 278 €, réalisation des rubriques 2 100 €), 1 064 € en 2015 (hébergement 337 €, réalisation des rubriques 727 €) contre 1 899 € en 2014 (hébergement 444 €, réalisation des rubriques 1 455 €), 1 675 € en 2013 (hébergement 220 €, réalisation des rubriques 1 455 €) contre 2 392 € en 2012 (hébergement 263 €, réalisation des rubriques 2 129 €) et 2 922 € (hébergement 120 €, réalisation des rubriques 2 802 €) en 2011



Remarque

Le MTES héberge toujours gratuitement le site de l'association. Parallèlement, des espaces à coûts réduits servent d'hébergement à quelques outils et à différents espaces de téléchargements ou de sites internet dédiés. (Comme celui du Pack ressources LGV ou PlanèteTP junior). Le coût de l'espace internet ouvert pour l'UAFGC est intégralement remboursé par l'Union.

- Les honoraires se sont élevés à 2 676 € contre 2 640 € en 2016, 2 520 € en 2015, 2 280 en 2014, 2 720 € en 2013, 4 635 € en 2012 et 4 581 € en 2011. Le commissaire aux comptes n'intervient plus depuis l'exercice 2013.
- La lettre papier n'a été éditée que jusqu'en décembre 2015. Depuis le 1er juin 2016, une newsletter sur l'actualité de Planète-TP est consultable à l'adresse : www.asco-tp.fr/newslettre/.
- Les frais de déplacements et de représentations y compris en 2017 les travaux pour la valorisation du secteur TP se sont élevés à 16 322 € contre 3 898,71 € en 2016, 1 522 € en 2015, 1 469 € en 2014, 1 731 € en 2013, 1 354 € en 2012 et 2 886 € en 2011. Certaines années et pour quelques manifestations, des déplacements sont pris en charge par la profession.
- Les Indemnités et les cotisations AGESEA se sont élevées à 11 410 € contre 22 093 € en 2016, 10 741 € en 2015, 11 044 € en 2014, 4 164 € en 2014, 4 232 € en 2012 et 4 297€ en 2011.

- L'exercice 2017 a un résultat négatif de 4 137 € contre un résultat négatif de 2 206 € en 2016, un résultat positif de 10 205 € en 2015, un résultat positif de 5 137 € en 2014, un résultat positif de 8 712 € en 2013, un résultat négatif en 2012 de - 12 139 €, Le résultat négatif pour 2017 n'est pas trop élevé compte tenu des réserves financières d'AscoTP. Il est important de noter que la ressource supplémentaire de 7 275 € pour la gestion du projet Pack Ressources LGV est inférieure aux années précédentes (20 000 € en 2016, 13 800 € en 2015, 13 000 € en 2014).
- Il est important de rappeler que les résultats ci-dessus ne prennent pas en compte l'exercice concernant le projet « Pack Ressources LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur plusieurs années. Au cours de l'exercice 2017 AscoTP a encaissé 20 000 € de subvention et dépensé 117 228 € (en 2016, 210 000 € de subventions et dépenses de 183 399 € / en 2015, 109 283 € de subventions et dépenses de 184 608 €). Le reste des fonds dédiés au projet sont de 136 313 € en fin d'exercice 2017. Il reste encore à recevoir 10 000 € du CCCA-BTP dans le cadre des subventions déjà accordées. Un tableau ci-dessous présente les principaux chiffres financiers du projet depuis 2012

Projet « Pack ressources : construction d'une LGV »

Les fonds perçus sont entièrement dédiés au projet

Action « Pack Ressources LGV »						
Projet de 2012 à 2017	Année 2017	Année 2016	Année 2015	Année 2014	Année 2013	Année 2012
Subventions reçues	20 000	210 000	109 283	315 000	8 000	150 000
Report Fonds dédiés (année antérieure)	233 541	206 940	282 265	144 601	146 210	
Charges d'exploitation	117 228	183 399	184 608	177 336	9 609	3 790
Reste en fonds dédiés	136 313	233 541	206 940	282 265	144 601	146 210

Tableau récapitulatif pour ASCO-TP (sans le Pack ressources LGV) Budget 2017

ASCO-TP : Compte de résultat 2017 avec rappel 2016		
ASCO-TP (hors action LGV)	<i>Année 2016</i>	Année 2017
Produits d'exploitation	44 344	28 483
Produits exceptionnels		915
Charges d'exploitation	48 881	35 172
Charges impôts	542	321
Résultat d'exploitation	-5 079	-6 095
Résultat financier	2 873	1 958
Résultat de l'exercice	-2 206	-4 137

ASCO-TP : Bilan simplifié		
ASCO-TP (hors action LGV)	<i>Année 2016</i>	Année 2017
ACTIF		
Immobilisation	2 925	28
Créances		
Charges constatées d'avance	925	831
Placement et disponibilités	260 179	219 052
Total	264 029	220 052
PASSIF		
Fond propres ASCO-TP	207 815	203 678
Provision		
Dettes Fournisseurs	56 214	16 374
Produits constatés d'avance		
Total	264 029	220 052